# Chapitre premier

# ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA SESSION

1. La Commission du droit international a tenu sa cinquante-sixième session à son siège, à l'Office des Nations Unies à Genève, du 3 mai au 4 juin 2004 pour la première moitié de la session et du 5 juillet au 6 août 2004 pour la seconde moitié de la session. La session a été ouverte par M. Enrique Candioti, Président de la Commission à sa cinquante-cinquième session.

## A. Composition de la Commission

- 2. La Commission se compose des membres suivants:
  - M. Emmanuel Akwei Addo (Ghana)
  - M. Husain AL-BAHARNA (Bahreïn)
  - M. Ali Mohsen Fetais AL-MARRI (Qatar)
  - M. João Clemente BAENA SOARES (Brésil)
  - M. Ian Brownlie (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
  - M. Enrique Candioti (Argentine)
  - M. Choung Il Chee (République de Corée)
  - M. Pedro Comissário Afonso (Mozambique)
  - M. Riad DAOUDI (République arabe syrienne)
  - M. Christopher John Robert Dugard (Afrique du Sud)
  - M. Constantin Economides (Grèce)

Mme Paula Escarameia (Portugal)

- M. Salifou Fomba (Mali)
- M. Giorgio Gaja (Italie)
- M. Zdzislaw Galicki (Pologne)
- M. Peter Kabatsi (Ouganda)
- M. Maurice Kamto (Cameroun)
- M. James Lutabanzibwa Kateka (République-Unie de Tanzanie)
- M. Fathi Kemicha (Tunisie)
- M. Roman Anatolyevitch Kolodkin (Fédération de Russie)
- M. Martti Koskenniemi (Finlande)
- M. William Mansfield (Nouvelle-Zélande)
- M. Michael Matheson (États-Unis d'Amérique)
- M. Teodor Viorel Melescanu (Roumanie)
- M. Djamchid Moмтаz (République islamique d'Iran)
- M. Bernd Niehaus (Costa Rica)
- M. Didier Opertti Badan (Uruguay)
- M. Guillaume Pambou-Tchivounda (Gabon)
- M. Alain Pellet (France)
- M. Pemmeraju Sreenivasa Rao (Inde)

- M. Víctor Rodríguez Cedeño (Venezuela)
- M. Bernardo Sepúlveda (Mexique)

Mme Hangin XuE (Chine)

M. Chusei Yamada (Japon)

### B. Membres du bureau et bureau élargi

3. À ses 2791° et 2792° séances, tenues les 3 et 4 mai 2004, la Commission a élu le bureau suivant:

Président: M. Teodor Viorel Melescanu

Première Vice-Présidente: Mme Hanqin Xue

Deuxième Vice-Président: M. Constantin P. Economides

Président du Comité de rédaction: M. Víctor Rodríguez

Rapporteur: M. Pedro Comissário Afonso

- 4. Le bureau élargi de la Commission se composait des membres du bureau élus pour la session, des anciens présidents de la Commission<sup>1</sup> et des rapporteurs spéciaux<sup>2</sup>.
- 5. Sur la recommandation du bureau élargi, la Commission a constitué un groupe de planification composé des membres suivants: Mme Hanqin Xue (Présidente), M. Ian Brownlie, M. Enrique Candioti, M. Choung Il Chee, M. Christopher John Robert Dugard, M. Salifou Fomba, M. Giorgio Gaja, M. Zdzislaw Galicki, M. Peter Kabatsi, M. James Lutabanzibwa Kateka, M. Fathi Kemicha, M. Roman Anatolyevitch Kolodkin, M. Martti Koskenniemi, M. William Mansfield, M. Michael Matheson, M. Teodor Viorel Melescanu, M. Bernd Niehaus, M. Guillaume Pambou-Tchivounda, M. Alain Pellet, M. Pemmaraju Sreenivasa Rao, M. Víctor Rodríguez Cedeño, M. Bernardo Sepúlveda, M. Chusei Yamada et M. Pedro Comissário Afonso (membre de droit).

### C. Comité de rédaction

- 6. À ses 2792°, 2803°, 2808° et 2815° séances, tenues respectivement les 4 et 25 mai, 2 juin et 9 juillet 2004, la Commission a constitué un Comité de rédaction composé des membres suivants pour les sujets indiqués:
- a) Protection diplomatique: M. Víctor Rodríguez Cedeño (Président), M. Christopher John Robert Dugard

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> MM. João Clemente Baena Soares, Enrique Candioti, Zdzislaw Galicki, Peter Kabatsi, Alain Pellet, Pemmaraju Sreenivasa Rao et Chusei Yamada.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> MM. Christopher John Robert Dugard, Giorgio Gaja, Alain Pellet, Pemmaraju Sreenivasa Rao, Víctor Rodríguez Cedeño et Chusei Yamada.

(Rapporteur spécial), M. Emmanuel Akwei Addo, M. Ian Brownlie, M. Enrique Candioti, M. Choung Il Chee, Mme Paula Escarameia, M. Giorgio Gaja, M. Peter Kabatsi, M. Roman Anatolyevitch Kolodkin, M. William Mansfield, M. Michael Matheson, M. Bernd Niehaus, M. Bernardo Sepúlveda, Mme Hanqin Xue et M. Pedro Comissário Afonso (membre de droit);

- b) Responsabilité des organisations internationales: M. Víctor Rodríguez Cedeño (Président), M. Giorgio Gaja (Rapporteur spécial), M. Enrique Candioti, M. Choung Il Chee, M. Constantin Economides, Mme Paula Escarameia, M. Peter Kabatsi, M. Roman Anatolyevitch Kolodkin, M. Martti Koskenniemi, M. William Mansfield, M. Djamchid Momtaz, M. Bernd Niehaus, M. Chusei Yamada et M. Pedro Comissário Afonso (membre de droit);
- c) Les réserves aux traités: M. Víctor Rodríguez Cedeño (Président), M. Alain Pellet (Rapporteur spécial), M. Husain Al-Baharna, M. Enrique Candioti, M. Constantin Economides, M. Salifou Fomba, M. Giorgio Gaja, M. Roman Anatolyevitch Kolodkin, M. Michael Matheson, M. Guillaume Pambou-Tchivounda et M. Pedro Comissário Afonso (membre de droit);
- d) Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (responsabilité internationale en cas de pertes liées à un dommage transfrontière résultant d'activités dangereuses): M. Víctor Rodríguez Cedeño (Président), M. Pemmaraju Sreenivasa Rao (Rapporteur spécial), M. Ian Brownlie, M. Choung Il Chee, M. Riad Daoudi, M. Constantin Economides, M. Giorgio Gaja, M. Zdzislaw Galicki, M. James Lutabanzibwa Kateka, M. Roman Anatolyevitch Kolodkin, M. Martti Koskenniemi, M. William Mansfield, M. Michael Matheson, M. Djamchid Momtaz, Mme Hanqin Xue, M. Chusei Yamada et M. Pedro Comissário Afonso (membre de droit).
- 7. Le Comité de rédaction a tenu un total de 17 séances sur les quatre sujets indiqués ci-dessus.

## D. Groupes de travail

- 8. À ses 2796°, 2797°, 2809° et 2818° séances, tenues respectivement les 11 et 12 mai, 3 juin et 16 juillet 2004, la Commission a également constitué les groupes de travail et le groupe d'étude ci-après, qui étaient ouverts à la participation de tous ses membres:
- a) Groupe d'étude sur la fragmentation du droit international: difficultés découlant de la diversification et du développement du droit international (Président: M. Martti Koskenniemi);
- b) Groupe de travail sur les ressources naturelles partagées (Président: M. Chusei Yamada);
- c) Groupe de travail sur la responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant

d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (responsabilité internationale en cas de perte causée par un dommage transfrontière découlant d'activités dangereuses) (Président: M. Pemmaraju Sreenivasa Rao);

- d) Groupe de travail sur les actes unilatéraux des États (Président: M. Alain Pellet).
- 9. Le Groupe de travail sur le programme de travail à long terme a été reconstitué et était composé comme suit: M. Alain Pellet (Président), M. João Clemente Baena Soares, M. Zdzislaw Galicki, M. Maurice Kamto, M. Martti Koskenniemi, Mme Hanqin Xue et M. Pedro Comissário Afonso (membre de droit).

#### E. Secrétariat

10. M. Ralph Zacklin, Sous-Secrétaire général aux affaires juridiques, Conseiller juridique par intérim, représentait le Secrétaire général. M. Václav Mikulka, Directeur de la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques, assumait les fonctions de secrétaire de la Commission et, en l'absence du Conseiller juridique par intérim, représentait le Secrétaire général. Mme Mahnoush H. Arsanjani, Directrice adjointe de la Division de la codification, assumait les fonctions de secrétaire adjointe de la Commission. M. George Korontzis, juriste hors classe, assumait les fonctions de secrétaire assistant principal de la Commission et MM. Trevor Chimimba, Renan Villacis et Arnold Pronto, juristes, étaient secrétaires assistants de la Commission.

# F. Ordre du jour

- 11. À sa 2791<sup>e</sup> séance, la Commission a adopté pour sa cinquante-sixième session l'ordre du jour suivant:
  - 1. Organisation des travaux de la session.
  - Responsabilité des organisations internationales.
  - 3. Protection diplomatique.
  - Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (responsabilité internationale en cas de perte causée par un dommage transfrontière découlant d'activités dangereuses).
  - 5. Actes unilatéraux des États.
  - 6. Les réserves aux traités.
  - 7. Ressources naturelles partagées.
  - Fragmentation du droit international: difficultés découlant de la diversification et de l'expansion du droit international.
  - Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission.
  - 10. Coopération avec d'autres organismes.
  - 11. Dates et lieu de la cinquante-septième session.
  - 12. Questions diverses.